

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-11-chem | Réformes juridiques. ItemLettres patentes concernant les demandes en interdiction pour démence, fureur et prodigalité](#)

Lettres patentes concernant les demandes en interdiction pour démence, fureur et prodigalité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_B_f0176

SourceBoite_034_B-11-chem | Réformes juridiques.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Lettres patentes concernant les demandes
en injonction pro dimensu, pureur et prodigalité

176

Pour unifier les usages "voulons et un
faict que les justices p'avenir
statueront sur les demandes en injonction
pro dimensu, pureur et prodigalité, non + que
sur les demandes en main-levées d'elles
que sur les conclusions de la partie publique
des sièges ni les dites demandes seront pen-
dantes, et par distribution de d'icelles.
... Faisons deffenses à tous juges de statuer
seuls et en leur manière sur les injonc-
tions et main-levées a peine de nullité, et
de hors compétence, ni de mise a partie, et
peines."

BnF
MSS

Tout par les ordres et interrogatoires, et
"les procédures de pure instruction" pourront
"partir de l'ordonnance" sui vult p' exigence des
cas et les usages des sièges."

Versailles . 25 Nov. 1759. (Ch. de la Cour)

René J. de la Cour, Cour des. T22. f. 493

[The page contains several lines of extremely faint, handwritten text, likely bleed-through from the reverse side. The text is illegible due to its low contrast and orientation.]